ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Premier District

Portant les numéros municipaux 3513 et 3515 Avenue Cleveland, entre les rues Génois et Clark.

Crescent City Building and Homestead Association vs Joseph P. Loyacano.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 93,588 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 juillet 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et ce qui y appartient ou en quelque sorte en font partie, situé dans le Premier District de cette ville, carré No 708, borné par l'Avenue Cleveland, les rues Génois, Canal et Clark, lequel terrain est désigné comme terrain No 15 sur le plan de C. Uncas Lewis, voyer, daté du 24 février 1898, annexé à l'acte de J. P. Sullivan, notaire, daté du 11 janvier 1907, et d'après lequel dit plan ledit lot mesure trente pieds, neuf pouces de façade Avenue Cleveland, sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

C. C. Friedrichs, avocat de la demanderesse.

10 juin—10 11 17 11 24—juil 1 8 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Premier District,

Portant les Nos municipaux 1430 et 1432 rue Constance entre les rues Terpsichore et Robin

Isaiah D. Stafford vs William E. Clark.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans — No 93,611 — En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 juillet 1910, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 114, borné par les rues Constance, Annunciation, Terpsichore et Robin, désignés par les numéros (12 et 13) douze et treize, sur un plan dressé par C. A. Hedin, voyer, en date du quatre décembre 1850, et déposé comme plan No 44 dans les archives de J. O. Stark, ancien notaire en cette ville, désigné par le numéro sur un plan dressé par Pilié et Depouilly, architectes, daté du 14 mai 1886, et déposé pour référence aux archives de Andrew Hero jr, notaire en cette ville, comme plan No douze, d'après lequel plan lesdits lots se touchant et mesurant chacun vingt-huit pieds neuf pouces plus ou moins de face à la rue Constance sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Charles I. Denechaud, avocat pour le demandeur.

10 juin—10 11 17 24—juil 1 8 13 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Grande, Belle et Substantielle Propriété de Valeur du Premier District.

PORTANT LE No MUNICIPAL 706 AVENUE HOWARD,

Entre le Rond-Point Lee et la rue Carondelet.

J. G. Olivier vs George Lhote.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 93,564—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 juillet 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes et privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 215 borné par l'avenue Howard, les rues Carondelet, Calliope, l'avenue St Charles et le Cercle Lee, lesquels deux lots sont désignés par les lettres A et B et mesurent comme suit: Lot A mesure quinze pieds de face à l'avenue Howard, quatre-vingt-treize pieds huit pouces et une ligne de profondeur sur le côté de la rue Carondelet, quatre-vingt-deux pieds deux pouces six lignes sur la ligne de côté du Cercle Lee contigu au lot B et dix-huit pieds huit pouces et une ligne sur la ligne du fond d'après le plan de L. H. Pilié du 2 décembre 1878. Lot B mesure vingt-deux pieds trois pouces de face à l'avenue Howard, quatre-vingt-deux pieds deux pouces six lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot A, soixante-quatre pieds de profondeur sur le côté du Cercle Lee et vingt-huit pieds un pouce sur la ligne du fond, le tout d'après le plan de L. Surgi daté du 25 juillet 1869 déposé en l'étude de Y. J. Beck, ancien notaire en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil. paroisse d'Orléans.

Felix J. Puig, avocat pour le demandeur.

2 juin—2 10 17 24—juil 1 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Deuxième District,

Portant le No Municipal 2731 Avenue Ursulines, dans l'ilet borné par les rues White, Crête et Orchid.

Carl S. Bauman vs F. Wm Armbruster.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, — No 93,555 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 juillet 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 252, borné par l'avenue Ursulines et les rues White (autrefois Sixième), Crête (autrefois Septième) et Orchid (autrefois Oakes), désignés par les Nos Quatorze et Quinze sur un certificat de voyer et devis dressé par Edgar Pilié, voyer en cette ville, daté du 19 août 1902, et mesurant d'après ledit devis, en mesure américaine, comme suit, à savoir: Lot No Quatorze commençant à un point de distance soixante-sept pieds, cinq pouces et cinq lignes de l'encoignure de l'avenue Ursulines et la rue White (autrefois Sixième) et ayant trente-trois pieds, huit pouces et sept lignes de face à l'avenue Ursuline, trente-deux pieds quatre pouces et une ligne en largeur dans le fond, cent dix-sept pieds trois pouces et une ligne de profondeur sur la ligne la plus près de la rue White (autrefois rue Sixième), et cent trente deux pieds onze pouces et six lignes de profondeur sur la ligne du lot No quinze. Le lot No Quinze ayant trente trois pieds huit pouces et six lignes de face à l'avenue Ursuline, trente deux pieds quatre pouces et une ligne en largeur dans le fond, cent trente deux pieds onze pouces et six lignes de profondeur sur la ligne du lot No Quatorze et cent quarante huit pieds huit pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Crête.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 0|0 sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Geo. Montgomery, avocat du demandeur.

2 juin—2 3 10 17 24—juil 1 7

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Portant le No Municipal 5224 rue Colisée, entre les rues Bellecastle et Dufossat.

Horace E. Upton vs Mme Fannie C. Bailey, épouse de James J. Bailey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No 93,528 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 30 juin 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 299, borné par les rues Colisée, Bellecastle, Dufossat et Chestnut, mesurant Quarante-cinq pieds de face à la rue Colisée (commençant à un point à cent cinq pieds de distance du coin des rues Colisée et Bellecastle) sur cent douze pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et étant composé de l'entier lot désigné par le No 17, mesurant trente pieds de face à la rue Colisée sur la ci-devant dite profondeur et la moitié contiguë du lot No 18 mesurant quinze pieds de façade sur la rue Colisée sur la profondeur sus-mentionnée.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP.

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

H. E. & J. R. Upton, avocats pour le demandeur.

27 mai—27—juin 2 10 17 24 29 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Vastes Propriétés de Valeur Améliorées du Premier District,

Dans l'ilet borné par l'avenue Tulane et les rues Solomon, Ulloa et Hennessey.

Frank A. Daniels vs Lewis et Compagnie.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 93,112—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 16 juin 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1ère. Une portion de terre ensemble avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges et dépendances y appartenant ou en dépendant de quelque façon, située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 790, borné par l'avenue Tulane, [autrefois Commune] les rues Solomon, Ulloa et Hennessey, [autrefois Napoléon]. Ladite portion de terre forme le coin des rues Ulloa et Hennessey et mesure environ deux cent quatre vingt-quatre pieds de face à la rue Hennessey sur cent cinquante-neuf pieds de profondeur entre lignes parallèles, étant composée des lots Nos Dix à Dix neuf, les deux inclusivement, que ladite Aztec Land Company a achetés de W. W. Wall, par acte sous seing privé reconnu le 19 août 1902 pardevant Jno G. Eustis, notaire.

Seconde: Tous les droits, titres, parts et intérêts des défendeurs dans et à un autre lot de terre dans le même district et ilet que le précédent, connu comme le lot original No Dix, formant le coin de l'Avenue Tulane et de la rue Hennessey, et mesurant trente-deux pieds, six pouces et deux lignes sur le lot de côté du numéro Neuf et cent soixante-quinze pieds de profondeur et de façade sur la rue Hennessey. Acquis par acte d'Auditeur le 1er juillet 1893, enregistré dans le Bureau des Transferts, livre 148, folio 543.

Troisième—Quatre lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges et dépendances y appartenant ou en dépendant de quelque façon, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Tulane, les rues Ulloa, Solomon et Hennessey; lesdits lots étant désignés par les Nos Six, Sept, Huit et Neuf dans l'ilet No 790, suivant les rôles d'assessement, et mesurant conformément auxdits rôles, chacun trente pieds de face à l'avenue Tulane sur une profondeur de cent vingt pieds.

Etant la même propriété que ledit Lewis & Compagnie acquirent le 15 juin 1906 de Mlle Ida Crespin, par acte passé pardevant George Montgomery, notaire, et enregistré dans le Bureau des Transferts, livre 208, folio 766 et de Mlle Sophie Pauline Swago, par acte sous seing privé enregistré dans le Bureau des Transferts, livre 207, folio 771. Ensemble avec toutes les améliorations et bâtisses sur lesdits lots et portions de terre ci-dessus décrits et tous les droits et servitudes y appartenant ou y étant attachés.

Termes et conditions:

1. Au comptant pour payer le montant de la réclamation du demandeur, soit la somme de $12,500.00 avec intérêt au taux de 7 0|0 par an du 26 août 1907 jusqu'au parfait paiement, ainsi que les frais et dépens de poursuite et de vente, y compris les honoraires d'avocat, à raison de 5 0|0 du montant réclamé dans les procédures et les taxes (si elles sont dues) sur ladite propriété.

2. L'acquéreur, jusqu'à concurrence du montant de son enchère, devant assumer le paiement de cinq billets de $2,500 chacun, tous datés du 26 août 1907, payables respectivement 36-42-48-54 et 60 mois après ladite date, portant tous intérêt à raison de 7 0|0 par an de leur date jusqu'au paiement et garanti, par hypothèque (concordant avec la réclamation du demandeur) sur ladite propriété, suivant l'acte passé pardevant George Montgomery, notaire, le 26 août 1907, enregistré dans le Bureau des Hypothèques de cette paroisse, dans le Livre 908, folio 153; l'acquéreur devant assumer toutes les obligations et stipulations contenues dans ledit acte hypothécaire garantissant le paiement desdits billets.

3. Et la balance du prix d'adjudication, s'il y en a, comptant.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dart, Kernan et Dart, avocats pour le demandeur.

13 mai—13 14 20 27—juin 2 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de deux portions de terre de valeur dans le Septième District,

Chacune mesurant 45 pieds de façade rue Nelson, sur 120 pieds de profondeur, dans le carré borné par les rues Mobile, Fern et Burdette.

Pierre Crabites vs Harry C. Deckbar.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 93,041 —En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 16 juin 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain terrain situé dans le Septième District de cette ville, dans l'ancienne ville de Carrollton, carré No 347 [ancien plan No 140 a] borné par les rues Dixième [maintenant Mobile], Nouvelle [maintenant Nelson] Washington [maintenant Fern] et Burdette, laquelle portion de terre commence à l'intersection des rues Nelson et Burdette et mesure quarante-cinq pieds de façade rue Nelson, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles; laquelle portion de terre comprend tout le terrain vingt-quatre et une partie du terrain vingt-trois du plan du susdit carré No 347 annexé à un acte de vente de la Quedada Company Limited à Harry C. Deckbar devant Meyer Samuel Dreifus, notaire, le 3 août 1909.

2° Une portion de terre située dans le Septième District de cette ville, dans l'ancienne ville de Carrollton, carré No 347 (ancien plan No 140-a), borné par les rues Dixième, maintenant Mobile, Nouvelle, maintenant Nelson, Washington, maintenant Fern et Burdette, laquelle portion de terre commence à une distance de quarante-cinq pieds du coin des rues Burdette et Nelson, et mesure quarante-cinq pieds de face rue Nelson sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles, laquelle portion se compose de tout le terrain 22 et d'une portion du terrain 23 d'après un arpentage dudit carré No 347 annexé à un acte de vente de la Quedada Company Limited à Harry C. Deckbar devant Meyer Samuel Dreifus, notaire, le 3 août 1909.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Hugh C. Cage, avocat du demandeur.

13 mai—13 14 20 27—juin 2 10 15 16

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif d'un Grand Assortiment de Meubles Nouveaux de Styles, Façons et Descriptions Variées, Aussi Tapis, Nattes, etc., étant le Contenu Entier du

Magasin et Entrepôt de Meubles au No 227 rue du Canal,

Aussi le Bail et le Droit d'Occupation dans l'Affaire de

Merle & Heaney Mfg Co. vs Shilling Mercantile & Furniture Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 93,119—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, VENDREDI, 17 juin 1910, à 10:30 A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux No 227 rue du Canal:

1. Le contenu entier, marchandises et installations, etc., du

Magasin et Entrepôt de Meubles,

sur lesdits lieux, d'après l'inventaire enregistré.

2. Le terme non expiré du bail desdits lieux, No 226 rue du Canal, ledit bail expirant le 30 septembre 1910, le loyer étant de $166.66 par mois, payable mensuellement, et au cas où ledit bail ne serait pas vendu, alors il sera offert en vente.

3. Le droit d'occupation desdits lieux, No 227 rue du Canal, de la date de la vente au 30 septembre 1910.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Hall, Monroe & Lemann, avocats pour le demandeur. 5 juin—5 7 8 13 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Premier District,

Portant les Nos municipaux 3521 et 3523 avenue Cleveland, entre les rues Clark et Génois.

Crescent City Building and Homestead Association vs Joseph P. Loyacano.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 93,589—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 juillet 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Gasquet (maintenant l'avenue Cleveland), les rues Clark et Génois, désigné par le numéro 708; ledit lot est désigné par le No 17 et mesure trente pieds neuf pouces de face à l'avenue Cleveland sur cent vingt pieds, entre lignes parallèles, d'après un plan par C. Uncas Lewis, député-voyer de ville, de la date du 24 février 1898.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 0|0 du prix de la vente.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

C. C. Friedrichs, avocat pour la demanderesse.

2 juin—2 3 10 17 24—juil 1 6 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée de Valeur du Premier District,

Portant les Nos municipaux 1326 et 1328 avenue Tulane, entre les rues Franklin et Liberté.

Edouard R. Cousin vs William G. Tebault.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 93,281—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 16 juin 1910, à midi, la propriété ci-après savoir:

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, carré borné par les rues Commune, Gravier, Franklin et Liberté, et mesurant Trente-deux pieds plus ou moins de façade rue Commune sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent vingt-sept pieds, dix pouces et quatre lignes plus ou moins; ledit terrain forme tout le terrain désigné par le No Trois sur un plan de J. Communy, voyer, le 11 mars 1836.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

McCloskey & Benedict, avocats du demandeur.

13 mai—13 20 27—juin 2 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District,

Sur la rue Savage,

Dans l'ilet borné par les rues Fortin et Encampement et la ligne du Fair Grounds.

John Dymond Jr vs Vve Thomas A. Gay et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 93,652 — En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 juillet 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premier—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 1737, borné par les rues Savage, Fortin, Encampement et la ligne du Fair Grounds, désigné comme lot No 2 sur un devis dressé par H. C. Brown, député voyer de ville, daté du 2 février 1901 et annexé à un acte de vente pour référence, par Auguste Levis et als à W. A. Vignes, par acte passé pardevant Robert Legier, notaire, le 4 février 1901, et lequel dit lot mesure d'après ledit devis, en mesure américaine, trente pieds de face à la rue Savage sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds entre lignes égales et parallèles.

Deuxième—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 1737, borné par les rues Savage, Fortin et Encampement et la ligne du Fair Grounds et désigné comme lot No 3, sur un devis par H. C. Brown, député-voyer de ville, dressé le 2 février 1901 et annexé à un acte de vente par August Levis et als à W. A. Vignes, par acte passé pardevant Robert Legier, notaire, le 4 février 1901, et aussi un devis d'arpentage dressé par Edgar Pilié, voyer, le 25 mars 1904, annexé à un acte de vente par les héritiers de Levis à S. O. Scheyer, passé pardevant F. C. Marks, notaire, 1904, d'après lesquels acte et devis ledit lot mesure en mesure américaine vingt-sept pieds sept pouces et une ligne de face à la rue Sauvage sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

H. G. Block, avocat pour le demandeur.

11 juin—11 13 17 24—juil 1 8 14

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'Etat ex rel John M. Lockhart et al vs l'Annotateur des Hypothèques et al,

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 92,393 — En vertu d'un writ de fieri facias contre Jean Garrett, défendeur dans la procédure en exécution et en faveur de J. M. Lockhart, demandeur de la procédure et en exécution à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 21 juin 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Tous droits, titres et intérêt de Jean Garrett en et aux procès et procédures intitulés Jean Garrett vs John M. Lockhart, No 89,319 du dossier de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, et en et à la réclamation et demande ici faite par ledit Jean Garrett.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Carroll, Henderson & Carroll, avocats pour le demandeur en exécution.

9 juin—9 14 18 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Sixième District.

Portant le No municipal 1410 avenue Henry Clay, entre les rues Pitt et Garfield.

Mutual Building and Homestead Association vs John F. Toulmin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 93,506. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 30 juin 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, dépendances et servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No cinquante-cinq, Burtheville, borné par l'avenue Henry Clay, les rues Pitt, Garfield et Webster, désigné par la lettre S sur un certificat d'arpentage fait par C. Uncas Lewis, député-voyer de ville, daté du 29 mars 1906, annexé à un acte passé pardevant C. G. Rebenstisch, notaire, daté du 21 avril 1906, d'après lequel plan ledit lot mesure cinquante pieds de face à l'avenue Henry Clay, cinquante pieds de largeur dans le fond, cent vingt-sept pieds trois pouces sur la ligne de côté vers la rue Pitt et cent vingt-six pieds huit pouces et quatre lignes sur la ligne de côté vers la rue Garfield, et est composé de tout le lot original No six, une portion du fond du lot original No dix et la moitié du lot original No cinq le plus près de la rue Pitt et d'une faible partie du lot original No 7.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 0|0 du prix d'achat.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

J. Zach Spearing, avocat de la demanderesse.

27 mai—27—juin 2 10 17 24 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Troisième District,

Portant le No municipal 2212 rue Chartres, entre les rues Champs Elysées et Marigny.

French Market Homestead Association vs Joseph A. Schindler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 93,389—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 30 juin 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant et de quelque façon en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Champs Elysées, Marigny et Decatur, désignés par les Nos cinq et six, sur un plan de Bougerol, du 8 avril 1834, déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, ancien notaire en cette ville. Lesdits lots mesurant chacun vingt et un pieds et cinq pouces de face à la rue de Chartres sur quatre-vingt-quinze pieds, onze pouces de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

A. J. Peters, avocat pour la demanderesse.

27 mai—27—juin 2 10 17 24 29 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Troisième District.

Formant le coin des rues Piété et N. Roman, Dans l'ilet borné par les rues Louisa et Nord Derbigny.

Leopold Levy vs Henry D. Corbin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 93,496—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 30 juin 1910 à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains terrains avec tous les droits, passages, privilèges et ce qui y appartient ou en quelque sorte en fait partie, situés dans le Troisième District de cette ville, carré vieux numéro 34, maintenant numéro 789, borné par les rues Louisa, Piété, Nord Derbigny (anciennement Prosper) et Nord Roman (anciennement Solidelle) désignés par les numéros treize et quatorze, et mesurant chacun trente-un pieds de façade rue Piété, par cent trois pieds, trois pouces et quatre lignes de profondeur. Le terrain No 13 forme le coin des rues Piété et Nord Roman.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0|0 du montant de la vente au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

G. M. Hornor & U. Marinoni Jr, avocats du demandeur.

27 mai—27—juin 2 10 17 24 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'intérêt dans le procès.

Aaron G. Todd vs M. W. Harvey & Co. et als.

VINGT-SIXIÈME COUR JUDICIAIRE de District, paroisse de St-Tammany —No 1010— En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Vingt-Sixième Cour Judiciaire paroisse de St-Tammany, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 juin 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de M. W. Harvey en et au procès intitulé: Martin W. Harvey et al versus Oscar Gartner et als, No 88,943 du dossier de la Cour Civile, paroisse d'Orléans.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

H. W. Robinson, avocat pour le demandeur.

4 juin—4 8 13 16

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Fannie Williams, veuve de Toby Hart.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 93,488—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par The Interstate Trust and Banking Company, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Sam'l Wolf, avocat.

11 juin—11 15 20

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port Compris:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

Pour les Etats-Unis, port compris:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois.

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.